

COMMUNAUTE ECONOMIQUE  
EUROPEENNE

II/6312/62-F

Commission

Direction Générale  
des Affaires  
Economiques et Financières

IMPORTATIONS DANS LA COMMUNAUTE DE PETROLE  
BRUT ET DE PRODUITS PETROLIERS EN PROVENANCE DES PAYS TIERS ET  
PLUS PARTICULIEREMENT DES PAYS DE L'EST en 1960 et 1961

(Rapport adopté par les hauts fonctionnaires nationaux responsables de la politique pétrolière le 12 juillet 1962)

II/6312/62-F

COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE  
EUROPEENNE

II/6312/62-F

Commission

Direction Générale  
des Affaires  
Economiques et Financières

Bruxelles, le 12 juillet 1962

IMPORTATIONS DANS LA COMMUNAUTÉ DE PÉTROLE  
BRUT ET DE PRODUITS PÉTROLIERS EN PROVENANCE DES PAYS TIERS ET  
PLUS PARTICULIÈREMENT DES PAYS DE L'EST en 1960 et 1961

(Rapport adopté par les hauts fonctionnaires nationaux responsables de la politique pétrolière le 12 juillet 1962)

1. Les hauts fonctionnaires nationaux responsables des secteurs du pétrole et du gaz naturel, réunis sur l'initiative de la Commission de la Communauté Economique Européenne, sont convenus de suivre régulièrement l'évolution des importations de pétrole brut et de produit pétroliers dans la Communauté. Ils ont chargé à cet effet le Groupe d'Experts pétroliers de rassembler la documentation nécessaire et de leur faire rapport sur les résultats de leur enquête.
2. Le présent rapport établi par le Groupe d'Experts, en exécution de ce mandat, examine successivement :
  - les importations de pétrole brut,
  - les importations de produits pétroliers,
  - la part des importations en provenance des pays de l'Est dans l'approvisionnement de la Communauté.

### I. LES IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT

3. Les importations de pétrole brut dans la Communauté ont progressé de 100,7 millions de tonnes en 1960 à 110,4 millions de tonnes en 1961, soit un accroissement de 9,7 %. En 1962, il est prévu d'importer 115,4 millions de tonnes.

La part des importations dans l'approvisionnement total est en diminution sensible, 76,8 % en 1962 contre 83,5 % en 1960, en raison de la croissance rapide de la production de la Communauté (1) (y compris celle du Sahara), qui est passée de 20,1 millions de tonnes en 1960 à 28,1 millions de tonnes en 1961 pour atteindre, selon les prévisions actuelles, 34,9 millions de tonnes en 1962 (cf. tableau 1).

4. En ce qui concerne les courants d'importation, les principaux changements suivants sont intervenus:

- Le Moyen Orient demeure de très loin le principal fournisseur de pétrole brut de la Communauté avec 81,5 % des importations totales et 65,1 % des approvisionnements en 1961. Les tonnages importés sont en progression rapide, 85,2 millions de tonnes en 1960 et 90,1 millions de tonnes en 1961. Il est prévu 92,6 millions de tonnes de cette provenance en 1962.
- L'Hémisphère occidental, avec principalement le Venezuela, vient en seconde position avec 10,4 % des importations totales et 8,2 % des approvisionnements en 1961. Les tonnages progressent régulièrement: 8,3 millions de tonnes en 1960, 11,4 millions de tonnes en 1961 et probablement 12,0 millions de tonnes en 1962.

---

(1) Les indications figurant dans le présent rapport concernant la production de la Communauté couvrent, en plus des territoires des six Etats membres, l'Algérie conformément à l'art. 227 du Traité.

Tableau 1

IMPORTATIONS DE PETROLE BRUT EN PROVENANCE DES PAYS TIERS PAR RAPPORT AUX DISPONIBILITES TOTALES

	<u>1 9 6 0</u>			<u>1 9 6 1</u>			<u>1 9 6 2</u> (estimations)		
	Mns. de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns. de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns. de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales
Production de la C.E.E. (dont Sahara)	20,1 (8,6)	-	16,5 (7,1)	128,1 (15,6)	-	20,3 (11,5)	34,9 (21,0)	-	23,2 (13,9)
Importations ex pays tiers									
A	8,3	8,2	6,9	11,4	10,4	8,2	12,0	10,4	8,0
B	0,3	0,3	0,2	0,4	0,4	0,3	3,0	2,6	2,0
C	85,2	84,6	70,7	90,1	81,5	65,1	92,6	80,2	61,6
D	1,6	1,6	1,3	1,1	1,0	0,8	1,0	0,9	0,7
E (*)	5,2	5,2	4,3	7,4	6,7	5,3	6,8	5,9	4,5
F	0,1	0,1	0,1	-	-	-	-	-	-
Importations totales	100,7	100,0	83,5	110,4	100,0	79,7	115,4	100,0	76,8
Disponibilités totales	120,8	-	100,0	138,5	-	100,0	150,3	-	100,0

- A = Hémisphère occidental
- B = Afrique (sans Sahara, Algérie et Egypte)
- C = Proche et Moyen Orient (y compris Egypte)
- D = Extrême Orient
- E = Pays de l'Est
- F = Autres pays non spécifiés

(\*) y compris les tonnages suivantes traités à façon pour le compte d'opérateurs étrangers:

(en millions de tonnes)

	<u>1 9 6 0</u>	<u>1 9 6 1</u>	<u>1 9 6 2</u> (estimations)
En Allemagne	0,1	0,3	0,3
En Italie	1,3	1,3	1,0

- Les pays de l'Est ont fourni en 1961 7,4 millions de tonnes ou 6,7 % des importations totales, contre 5,2 millions de tonnes ou 5,2 % des importations en 1960. Pour 1962, il est prévu un tonnage légèrement inférieur à celui de 1961, 6,8 millions de tonnes ou 5,9 % des importations.

Les autres provenances ont une participation très limitée à l'approvisionnement. Il est cependant intéressant de noter qu'en 1962 l'Afrique (principalement Nigeria et Libye) devrait fournir 3 millions de tonnes, alors que son apport n'avait été que de 0,3 million de tonnes en 1960 et 0,4 million de tonnes en 1961.

## II. LES IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS

5. Les importations directes de produits pétroliers ne représentent qu'une faible part des approvisionnements totaux de la Communauté, 14,4 millions de tonnes sur 143,0 millions de tonnes en 1961 (cf. tableau 2). Pour 1962 il est prévu d'importer 15,9 millions de tonnes sur un approvisionnement total de 153,9 millions de tonnes.
6. Les principaux fournisseurs en produits pétroliers, classés par ordre d'importance, sont :
  - l'Hémisphère occidental avec 6,2 millions de tonnes en 1961 et, vraisemblablement, 7,3 millions de tonnes en 1962, ce qui représente presque la moitié des importations totales. En 1960, 4 millions de tonnes avaient été importées de cette provenance.
  - Les pays de l'Est qui ont fourni 3,7 millions de tonnes ou 25,7 % des importations totales. Ce tonnage est en légère augmentation par rapport à 1960, où il ne représentait que 3,4 millions de tonnes ou 26 % des importations totales. En 1962 il est prévu d'importer 3,9 millions de tonnes, ou 24,5 % des importations totales.
  - le Moyen Orient et les pays tiers d'Europe qui ont fourni le solde avec respectivement 1,8 et 1,5 millions de tonnes en 1961.

Tableau 2

IMPORTATIONS DE PRODUITS PETROLIERS EN PROVENANCE DES PAYS TIERS  
(tous produits pétroliers)

	<u>1 9 6 0</u>			<u>1 9 6 1</u>			<u>1 9 6 2</u> (estimations)		
	Mns. de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns. de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales	Mns. de t.	en % des import. totales	en % des dispon. totales
Production nette des raffineries de la C.E.E.	110,5	-	89,4	128,6	-	89,9	138,0	-	89,7
Importations ex pays tiers									
A	4,0	30,5	3,2	6,2	43,0	4,3	7,3	45,9	4,8
B	1,8	13,7	1,5	1,5	10,4	1,0	1,6	10,1	1,0
C	2,4	18,3	1,9	1,8	12,5	1,3	1,9	11,9	1,2
D	0,1	0,8	0,1	0,4	2,8	0,3	0,3	1,9	0,2
E	3,4	26,0	2,8	3,7	25,7	2,6	3,9	24,5	2,5
F	1,4	10,7	1,1	0,8	5,6	0,6	0,9	5,7	0,6
Importations totales	13,1	100,0	10,6	14,4	100,0	10,1	15,9	100,0	10,3
Disponibilités totales	123,6	-	100,0	143,0	-	100,0	153,9	-	100,0

A = Hémisphère occidental

B = Europe occidentale et Afrique (sans Sahara, Algérie et Egypte)

C = Proche et Moyen Orient (y compris Egypte)

D = Extrême Orient

E = Pays de l'Est

F = Autres pays non spécifiés

III. PART DU PETROLE DES PAYS DE L'EST DANS L'APPROVISIONNEMENT  
DE LA COMMUNAUTE

7. Pour les importations en provenance des pays de l'Est la situation se présente de la manière suivante:

A. Pétrole brut

8. Un certain nombre de raffineries des Etats membres transforment du pétrole brut importé pour le compte d'opérateurs étrangers. Il est logique, dans le calcul de l'incidence par pays des importations en provenance de l'Est, de ne pas considérer ces tonnages comme des importations propres. Pour la Communauté dans son ensemble, étant donné qu'il n'est pas possible de déterminer avec certitude si les produits ainsi obtenus sont écoulés à l'intérieur de la Communauté ou livrés à des pays tiers, deux évaluations ont par contre été faites, l'une excluant le travail à façon, l'autre l'incluant. Les résultats de cette comparaison figurent dans le tableau 3.

Tableau 3

Importations de pétrole brut en provenance des Pays de l'Est  
en 1961 en fonction des importations totales

(en millions de tonnes)

	R.F. Allemagne	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
a. Importations en provenance des pays tiers (sauf travail à façon)	27,81	7,26	19,83	29,50	18,02	102,42
b. Tonnages traités à façon	0,25	-	3,17	4,54	-	7,96
c. TOTAL (a + b)	28,06	7,26	23,00	34,04	18,02	110,38
d. Importations en provenance des pays de l'Est (sauf travail à façon)	1,37	0,02	0,11	4,36	-	5,86
e. Tonnages traités à façon	0,25	-	-	1,26	-	1,51
f. TOTAL (d + e)	1,62	0,02	0,11	5,62	-	7,37
d en % de a	5,0	0,3	0,5	14,7	-	5,7/6,7 <sup>(1)</sup>

(1) Le premier des deux chiffres ne comprend pas les tonnages traités à façon, le deuxième les inclut.

B. Produits raffinés

9. Le tableau 4 donne les mêmes informations pour les produits raffinés.

Tableau 4

Importations de produits raffinés en provenance des Pays de l'Est en 1961 en fonction des importations totales

(en millions de tonnes)

	R.F. Allemagne	U.E.B.L.	France	Italie	Pays-Bas	C.E.E.
a. Importations en provenance des pays tiers	5,55 <sup>(1)</sup>	1,06	1,61	1,99	4,20	14,41
b. Importations en provenance des Etats Membres	2,55	2,41	0,85	0,04	2,74	-
c. Total (a + b)	8,10	3,47	2,46	2,03	6,94	14,41 <sup>(2)</sup>
d. Importations en provenance des Pays de l'Est	1,73	0,31	0,83	0,86	0,02	3,75
d en % de c	21,4 %	8,9 %	33,7 %	42,4 %	0,3 %	26,0 %

- (1) Y compris les importations en provenance de l'Allemagne de l'Est.  
 (2) Ce chiffre ne comprend pas les échanges intra-communautaires.

C. Ensemble du pétrole brut et des produits pétroliers

10. Pour évaluer l'incidence exacte du pétrole des Pays de l'Est dans l'approvisionnement total, il faut tenir compte à la fois du pétrole brut et des produits raffinés importés. Pour ce calcul, le pétrole brut a été compté d'après le tonnage des produits obtenus après raffinage, sur la base d'un taux de conversion moyen égal à 0,92, qui tient compte de la consommation propre et des pertes des raffineries.
11. A partir des chiffres ainsi obtenus, deux évaluations peuvent être faites pour mesurer l'importance du pétrole de l'Est dans l'économie pétrolière de la Communauté. Une première évaluation consiste à rapporter ces importations aux disponibilités totales en produits pé-



troliers, y compris les besoins pour l'exportation (cf. tableau 5). Une seconde consiste à rapporter le pétrole de l'Est à une notion plus restreinte, celle de la consommation intérieure de chaque Etat membre (cf. tableau 6). Ce deuxième critère d'évaluation a une moindre valeur du point de vue économique, car il ne tient pas compte du fait que certains tonnages peuvent être exportés vers d'autres Etats membres ou vers des pays tiers.

Tableau 5

Importations en provenance des pays de l'Est en 1961 en pourcentage des disponibilités totales

(en millions de tonnes)

	Disponibilités totales en produits (1) pétroliers	Pétrole de l'Est (1)	Pétrole de l'Est en % des disponibilités totales
R.F. d'Allemagne	41,26	2,99	7,2 %
U.E.B.L.	10,88	0,33	3,0 %
France	33,09	0,93	2,8 %
Italie	30,77	4,87	15,8 %
Pays-Bas	26,45	0,02	0,1 %
C.E.E. (travail à façon exclu)	133,86 (2)	9,14	6,8 %
C.E.E. (travail à façon inclus)	141,19	10,53	7,5 %

(1) Les chiffres par pays excluent les quantités traitées à façon pour le compte d'opérateurs étrangers.

(2) Ce chiffre ne comprend pas les échanges intra-communautaires.

Tableau 6

Importations en provenance des pays de l'Est en 1961 en pourcentage de la consommation intérieure

(en millions de tonnes)

	Consommation intérieure et soutes	Pétrole de l'Est (1)	Pétrole de l'Est en % de la consommation intérieure
R.F. d'Allemagne	37,1	2,99	8,0 %
U.E.B.L.	8,4	0,33	3,9 %
France	27,1	0,93	3,4 %
Italie	26,2	4,87	18,6 %
Pays-Bas	13,0	0,02	0,1 %
C.E.E. (travail à façon exclu)	111,8	9,14	8,2 %
C.E.E. (travail à façon inclus)	111,8	10,53	9,4 %

(1) Les chiffres par pays excluent les quantités traitées à façon pour le compte d'opérateurs étrangers.

12. Ces deux calculs font ressortir que la part des importations dans la C.E.E. en provenance des Pays de l'Est a été en 1961, par rapport aux disponibilités totales, de 6,8 % si l'on exclut les opérations de façonnage et de 7,5 % si on les inclut; par rapport à la consommation intérieure la part a été respectivement de 8,2 % et 9,4 %.

Le montant de ces importations est très variable suivant les pays: en Italie, 15,8 % des disponibilités totales et 18,6 % de la consommation intérieure; en Allemagne 7,2 % et 8,0 %; dans l'U.E.B.L. 3,0 % et 3,9 %; en France 2,8 % et 3,4 %; aux Pays-Bas 0,1 % dans les deux cas.

13. Pour 1962, les Etats membres escomptent une légère réduction d'ensemble de leurs importations en provenance des pays de l'Est, qui pourrait atteindre 2,2 % (4,2 % si l'on inclut le travail à façon). Pays par pays l'évolution prévue est la suivante: Italie réduction de 1,2 %; Allemagne réduction de 6,4 %; France augmentation de 4,3 %; U.E.B.L. augmentation de 3 % (cf. tableau 7).

Tableau 7

Evolution des importations de pétrole brut et produits pétroliers en provenance des pays de l'Est (1)

(en millions de t.)

	1 9 6 0	1 9 6 1	1 9 6 2 (estimations)	Variations en % 1961/1960	1962/1961
Allemagne	2,05	2,99	2,80	+ 45,8	- 6,4
U.E.B.L.	0,30	0,33	0,34	+ 10,0	+ 3,0
France	1,08	0,93 (2)	0,97 (2)	- 13,9	+ 4,3
Italie	3,47	4,87	4,81	+ 40,4	- 1,2
Pays-Bas	0,04	0,02	0,02	-	-
C.E.E. (travail à façon exclu)	6,94	9,14	8,94	+ 31,7	- 2,2
C.E.E. (travail à façon inclu)	8,23	10,53	10,09	+ 28,0	- 4,2

(1) Les chiffres par pays excluent les quantités traitées à façon pour le compte d'opérateurs étrangers.

(2) Le contingent ouvert pour 1962 est le même que pour 1961. L'augmentation prévue résulte d'un report des quantités importées d'une année sur l'autre.